

Décision n°03-2025
Décision de délégation de signature
Direction des Affaires Générales et des Relations avec les Usagers

LE DIRECTEUR DE L'EPSM GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumezon à Fleury-les-Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumezon en date du 02 janvier 2025

DECIDE

Article 1 : Une délégation permanente de signature est donnée à Madame Aurore BILLET, Directrice adjointe chargée des Affaires Générales et des Relations avec les Usagers, à l'effet de signer au nom du directeur les actes administratifs de toute nature ressortissant aux attributions de sa direction fonctionnelle.

Article 2 : En l'absence de Monsieur Jean-Yves BOISSON, directeur de l'établissement et de Madame Christèle BIENVENU, Directrice Adjointe, une délégation permanente de signature est donnée à Madame Aurore BILLET, Directrice Adjointe, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document du parapheur électronique de classe 2 urgent ainsi que tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant :

- une concertation préalable avec le Directoire
- relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins
- relatif à l'attribution et la modulation des primes de catégorie A
- de représenter l'Etablissement en justice
- relatif aux décisions de sanctions disciplinaires à l'exception des sanctions de groupe I, avertissement et blâme

Article 3 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée, affichée dans l'établissement et publiée au recueil des actes administratifs du département du Loiret et sera communiquée, pour information au Conseil de surveillance.

Fleury-les-Aubrais, le 02 janvier 2025
Le Directeur,
Jean-Yves BOISSON



Georges Daumézon

Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

Date et signatures des délégataires
Précédé de la mention manuscrite reçu le

Nom	Fonction	Mention et signature
Mme Aurore BILLET	Directrice adjointe chargée des Affaires Générales et des Affaires Médicales	